

**Avis de Marché  
TIC - Fournitures**

**Section I : Pouvoir adjudicateur**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

Université de Corse, Direction de la Commande Publique, Bâtiment Administratif Jean Toussaint Desanti, Avenue du 9 Septembre - BP 52, 20250, Corté, F,  
Téléphone : (+33) 4 95 45 01 99,  
Courriel : [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr),  
Code NUTS : FRM02

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.univ-corse.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.klekoon.com>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Éducation

**Section II : Objet**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : ÉVOLUTION MAJEURE ET STABILISATION DE L'ARCHITECTURE TELEPHONIQUE SUR IP DE L'UNIVERSITE DE CORSE

Numéro de référence : 18S0016

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 32429000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Fournitures**

II.1.4) Description succincte : ÉVOLUTION MAJEURE ET STABILISATION DE L'ARCHITECTURE TELEPHONIQUE SUR IP DE L'UNIVERSITE DE CORSE

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Informatique (matériel)

**II.2) DESCRIPTION**

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 32429000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM02

Lieu principal d'exécution : Université de Corse, 20250 Corté

### II.2.4) Description des prestations : ÉVOLUTION MAJEURE ET STABILISATION DE L'ARCHITECTURE TELEPHONIQUE SUR IP DE L'UNIVERSITE DE CORSE

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30
2. SAV et assistance technique / Pondération : 10

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 1

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : **oui**

Description des options : **Prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : Réactivation d'un T2 situé dans la salle machine de l'IUT**

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Informatique (matériel)

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Garanties professionnelles et financières suffisantes. - formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

Affaire n°18S0016 – ÉVOLUTION MAJEURE ET STABILISATION DE L'ARCHITECTURE TELEPHONIQUE SUR IP DE L'UNIVERSITE DE CORSE

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Garanties techniques et professionnelles suffisantes

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Le soumissionnaire devra obligatoirement avoir le plus haut niveau de certification dans les différents domaines :

\* Architecture MICROSOFT : Active Directory

\* Architecture Réseau de type CISCO

\* Architecture téléphonique IP de type CISCO

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

**25 mai 2018 - 12:00**

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 25 mai 2018 - 13:00 Lieu : Université de Corse

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

Affaire n°18S0016 – ÉVOLUTION MAJEURE ET STABILISATION DE L'ARCHITECTURE TELEPHONIQUE SUR IP DE L'UNIVERSITE DE CORSE

#### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels** : gratuitement sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) (ou à partir du site de l'université de Corse), ou sur demande auprès de la Direction de la Commande Publique - e-mail: [marchepublic@univ-corse.fr](mailto:marchepublic@univ-corse.fr)

**Conditions de remise des offres** : Les offres devront obligatoirement parvenir avant la date et l'heure limites par voie électronique sur le profil acheteur : [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407, Bastia Cedex, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

**Précisions concernant les délais d'introduction de recours** : - Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ; - Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ; - Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE; - REP dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " TROPIC ")

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : Vendredi 13 avril 2018**